

# Commune de BOUGY

Arrondissement de Caen

---

## COMPTE-RENDU

Département du Calvados

---

## DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUGY

---

Séance du Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013

### Nombre de conseillers

*En exercice* 8

*Présents* 7

*Votants* 8

*L'an deux mil treize, le premier juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Georges HEDIER, Maire*

**Etaient présents** : M. Georges HÉDIER – Mme Michèle MAUGEAIS - Mme Véronique COLLET –M. Patrick THAFLET – M. Stéphane LEBOSSÉ - M. Michel SABOT – Monsieur Loïc BOSCOT

**Absente excusée** : Madame Véronique VINCENT-LALY (pouvoir donné à M. Stéphane LEBOSSÉ)

**Secrétaire de séance** : Monsieur Stéphane LEBOSSÉ

### **1. Approbation compte-rendu dernier conseil**

Monsieur le Maire présente le compte-rendu du dernier conseil, qui a été transmis aux conseillers.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité : 8 voix pour – 0 contre – 0 abstention

### **2. Convention ATESAT**

Monsieur le Maire présente au Conseil la convention ATESAT, qui est une convention d'assistance technique fournie par les services de l'Etat. Le montant de cette aide s'élève à 122.76 €, somme inscrite dans le budget à l'article 6226.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer : 8 voix pour : 0 contre – 0 abstention

### **3. Tarifs cantine et garderie**

Monsieur le Maire présente au Conseil les tarifs adoptés par la commune de BARON-sur-ODON pour l'année 2013-2014. Ces tarifs représentent une augmentation de 6 centimes environ, soit 1.5 %.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette augmentation : 8 voix pour – 0 contre – 0 abstention.

#### **4. Redevance occupation domaine public GRDF (RODP)**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune a perçu une redevance pour la concession de la part de GRDF, dont le montant s'élève à 513.12 €. Il est également possible de percevoir une redevance pour occupation domaine public.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette augmentation et autorise Monsieur le Maire à adresser un titre de recette pour la RODP à GRDF. 8 voix pour – 0 contre - 0 abstention.

Monsieur le Maire informe aussi le Conseil Municipal que, suite à des travaux visant à retirer le poste de gaz, situé RD 174, cette dernière sera fermée à toute circulation pendant environ un mois. Une déviation sera mise en place.

#### **5. Devis pour les travaux rue de la Plaine**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise AKCS pour une modification de l'écoulement des eaux de pluie. Le devis s'élève à un montant de 2 389,79 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à donner son accord pour le devis : 8 voix pour – 0 contre - 0 abstention.

#### **6. Informations sur les travaux du réseau pluvial**

L'entreprise AKCS ayant fait des sondages rue du Puits, il s'avère qu'il y a de l'eau à faible profondeur. Nous ne pouvons pas envisager l'aménagement du réseau pluvial tel que prévu.

Il est regrettable que les autres entreprises n'aient pas également proposé ce sondage. Monsieur le Maire présente deux propositions de cette entreprise :

- Une proposition est de passer rue Saint Pierre
- Une autre est de passer rue du Château.

Les montants sont très élevés.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas donner suite.

Monsieur SABOT suggère que l'on voit Monsieur MACÉ, pour aménager un puisard, dans le virage, à l'entrée de son champ, rue de l'Eglise, ce qui permettrait de canaliser l'eau de la moitié de la route.

#### **7. Questions diverses**

- Présentation de deux permis de construire déposés au nom de Monsieur Arnaud GUILLOUX (réhabilitation d'un bâtiment de ferme en logements) et au nom de Monsieur et Madame COSTARD-YVER (construction d'une maison).
- Courrier du SDIS : contrôle des P.E. implantés. Monsieur le Maire a contacté Monsieur BOUCHARD pour obtenir un prix sur cette vérification.
- Bruit : plainte de Monsieur NENARD au sujet de bruits provoqués par les occupants de la salle des fêtes durant le dernier week-end. La gendarmerie est

informée de cet état de fait et informe qu'il faut convoquer les parents des enfants, pris sur le vif.

- Devis pour les jardinières : Présentation du devis de M. LETRANGE pour trois jardinières : apport de terre et plantes annuelles – Montant : 550 € TTC – Accord du Conseil Municipal.
- Route départementale : du ressort du Conseil Général – contacter Monsieur Michel GRANGER pour remise en état de la RD 174, classée d'intérêt intercommunal.
- Piste cyclable : information de Monsieur BOSCOT – possible de demander une subvention pour ce projet car la commune se situe dans un rayon de 3 kms d'un collège. Cependant, le coût de réalisation est très élevé.
- Réforme des rythmes scolaires : Madame COLLET informe qu'une consultation a été lancée auprès des parents d'élèves mais il y a peu de réponses. Pas de changement dans les horaires de bus et réflexion sur les activités possibles et la garderie. Un parent d'élève, M. BOUILLY, s'associe à cette réflexion pour la commune de BOUGY.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 20.